

PUBLIC VISÉ

Toute personne amenée à utiliser des chariots de manutention avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

PRÉ REQUIS

Être âgé de 18 ans minimum
Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation de chariot
Maîtriser le français (oral et écrit)
Maîtriser des 4 opérations mathématiques de bases
Expérience professionnelle requise: NON

DURÉE(1), TARIF(2), DATES, LIEU, HORAIRES

Cf. convention ou contrat de formation joint

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

- Inscription préalable au minimum 48h(3) avant le début du stage par retour de convention ou contrat signé

 Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter(4)

MODALITÉ D'ORGANISATION

Formation en groupe de 2 à 14 personnes
En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (cf. convention ou contrat de formation joint)

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- 1 aire d'exercice pratique conforme
- Chariots de manutentions représentatifs

Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité et des gants de protections

RÉFÉRENCES

Recommandation R489 de la CNAM

(1) Durée de 2 à 5 jours selon niveau et catégories choisies

(2) Tarif selon durée et catégories choisies disponibles sur simple demande

(3) Sous réserve de places disponibles

(4) Nous nous tenons à disposition des personnes en situation de handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates

INTITULÉ :

Formation à la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté selon la recommandation CACES® R489 de la CNAM (appelé « chariot » ci-dessous)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES:

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- D'identifier les différents types de chariots et leurs caractéristiques
- D'interpréter un abaque de charges d'un chariot
- D'identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des chariots en entreprise
- De vérifier l'état d'un chariot et son adéquation aux opérations prévues en moins de 10 mn
- D'utiliser en sécurité les chariots pour les opérations de bases en entreprise
- D'énumérer les points de mise en sécurité et d'entretien du chariot en fin de poste en moins de 5mn

CONTENU (CONFORME À L'ANNEXE 2 DE LA RECOMMANDATION R489) :

THEORIE :

Connaissances générales
Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
Les principaux types de chariots de manutention – Les catégories CACES®
Notions élémentaires de physique
Stabilités des chariots de manutention
Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
Exploitation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
Vérifications d'usage des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

PRATIQUE :

Prise de poste et vérification
Conduite en sécurité et manœuvres
Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

SUIVI - ÉVALUATIONS :

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens.
- Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® chariots de manutention à conducteur porté (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R489 de la CNAM) ou équivalent.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz

⇒ Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire en fin de formation

Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

ENCADREMENT - FORMATEURS :

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

➔ Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

➔ Examinateurs certifiés testeurs CACES® par Bureau Veritas Certification

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'ODF et/ou par des organismes extérieurs.

